

2. Contraintes physiques
3. Existence de nuisances
4. Existence de risques
5. Situation du terrain
6. Contexte urbain
7. Contexte réglementaire

A.2 LES ELEMENTS DE COMPLEXITE LIES A LA NATURE ET A LA SPECIFICITE

1. Multiplicité et imbrication des fonctions
2. Typologie et répétitivité
3. Adaptabilité et modularité
4. Caractère d'innovation et d'expérimentation
5. Niveau de performances
6. Présence de difficultés techniques
7. Technicité des installations
8. Etendue des compétences nécessaires

A.3 LES ELEMENTS DE COMPLEXITE LIES AUX EXIGENCES CONTRACTUELLES

1. Organisation de la maîtrise d'ouvrage
2. Qualité du programme
3. Demande de prestations supplémentaires
4. Phasage des études et des travaux
5. Délai des études et des travaux
6. Exigences économiques
7. Taux de tolérance
8. Emploi de méthodes ou d'outils particuliers
9. Mode de dévolution des travaux
10. Gestion des variantes
11. Sujétions de chantier-déplacements
12. Conditions contractuelles spéciales